

Séminaire – Socialisations professionnelles – Toulouse, 14 février 2018

Stéphanie Monay
CRAPUL – Université de Lausanne

Socialisations sexuées antérieures des femmes militaires dans l'Armée suisse. Entre prolongement de dispositions sexuées et recherche de distinction

Ma thèse cherche à comprendre ce que fait l'institution militaire suisse aux femmes qui s'y engagent en terme de socialisation sexuée (*cf.* plant de thèse pour la problématique). Le chapitre 3 pose le postulat qu'en analysant les logiques d'engagement des femmes militaires, il est possible de saisir plus précisément leur socialisation sexuée antérieure et leurs dispositions sexuées¹ pré-engagement, quand bien-même les enquêtées sont déjà intégrées dans l'institution. L'enjeu est alors de dépasser la question des motifs qui renvoient plutôt à « une verbalisation permettant, en situation, de produire des justifications du comportement »² étudié, un acte du langage qui peut puiser dans des discours justificatifs mis à disposition dans la sphère sociale en question³. On se risque alors d'en rester à des discours convenus, même si la méthode du récit de vie tend à être un instrument pratique attentif au « travail d'ajustement, à chaque étape de la carrière, entre une décision subjective et les contraintes objectives »⁴. Le concept de socialisation, ne se limitant pas aux raisons invoquées par les individus, permet également de dépasser cet écueil. Mais il faut être ici d'autant plus prudentes que le milieu et l'institution militaires véhiculent des motifs légitimes et illégitimes d'engagement volontaire, et que les femmes militaires sont souvent amenées à devoir expliquer leur engagement atypique, que ce soit auprès de leurs proches ou auprès de l'institution elle-même. Ce type de « pression sociale qui les pousse à justifier leur présence »⁵ est fréquent dans les cas de femmes intégrées dans des « milieux d'hommes ». Cette partie commence donc par identifier les motifs approuvés ou non par l'institution (3.1) avant d'aborder les caractéristiques sociales et idéologiques des femmes militaires (3.2). Elle étudie ensuite les divers motifs d'engagement en les mettant en lien avec divers niveaux d'analyse que sont les caractéristiques sociales et idéologiques susmentionnées, mais également la question des vecteurs et médiations (3.3). Cette présentation va se concentrer sur les sections 3.4 et 3.5 de ce chapitre qui se concentrent sur la question des dispositions pré-engagement liées aux socialisations sexuées antérieures de nos enquêtées à travers l'analyse de leurs trajectoires prémilitaires et des logiques d'engagement. En effet, à l'image de Camille Hamidi sur le cas de l'engagement associatif et de la politisation dans des associations de quartier, nous postulons que « l'étude des

¹ « La sociologie appelle dispositions des manières de faire, dire et penser d'un individu. Celles-ci sont alors pensées comme socialement construites, c'est-à-dire qu'elles sont intériorisées par l'individu à l'issue de processus de socialisation. » Emmanuelle Zolesio, « Dispositions féminines / dispositions masculines », *Interrogations ?*, n°10, mai 2010, p. 1. Pour la dimension sexuée, Mennesson propose la définition suivante, basée notamment sur les lectures de Goffman et Bourdieu : « ensemble de schèmes de perception, de pensée et d'actions propres à une catégorie de sexe, [qui] sont au principe de « comportements de genre » (*genderism*) (Goffman, 2002) ou, autrement dit, « d'*hexis* corporelles » spécifiques (Bourdieu, 1980), manières particulières de considérer, de tenir, et d'exercer son corps, socialement interprétées comme « féminine » ou « masculine » ». Christine Mennesson, « Etre une femme dans un sport masculin : modes de socialisation et dispositions », *Sociétés contemporaines*, n°55, 2004, p. 70.

² Olivier Fillieule, « Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel. Post scriptum », *Revue française de science politique*, vol. 51, n°1, 2001, p. 204.

³ Isaac Joseph, *Erving Goffman et la microsociologie*, Paris, PUF, 1998.

⁴ Olivier Fillieule, *op. cit.*, p. 205.

⁵ Geneviève Pruvost, *Profession : policier. Sexe : féminin*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2007, p. 22.

raisons de l'engagement constitue un préalable à l'analyse des processus de socialisation »⁶, non pas seulement politique mais également sexuée, ce qui est l'objet d'étude de la thèse.

Nous verrons que l'engagement dans un service militaire peut être compris comme le prolongement de certaines dispositions sexuées socialement construites comme « masculines »⁷, acquises lors de socialisations antérieures inversées⁸. La socialisation sexuée inversée renvoie aux « processus de socialisations de femmes observées chez des hommes et inversement »⁹ et prend appui sur une pluralité de vecteurs ou instances socialisatrices (famille, parcours scolaire/professionnel, groupes de pairs). Nous verrons cependant que cette socialisation inversée n'est pas homogène et ne se réduit pas à une « socialisation à la masculinité ». En effet, divers vecteurs et instances socialisatrices interviennent au cours des trajectoires des individus et se mettent en concurrence : si la littérature avait d'abord tendance à présenter des socialisations sexuées binaires imposant une différenciation sexuelle forte entre femmes et hommes selon le sexe biologique¹⁰, la socialisation sexuée inversée prend, comme l'avance Emmanuelle Zolesio quant aux chirurgiennes¹¹, plutôt une forme hybride qui combine des dispositions « féminines » et des dispositions « masculines », celles-ci étant « amenées à être redéfinies et réagencées dans le temps et [...] mises en veille ou activées selon les contextes »¹². Nous tenterons ainsi de mettre au jour cette « complexité dispositionnelle »¹³, dont l'enjeu sera d'en aborder le devenir dans la suite de la thèse. L'engagement des femmes militaires découle, comme nous le verrons, de cette hybridation, où des dispositions plutôt « masculines » s'imposent pour comprendre leur engagement dans un univers « conçu comme le lieu caractéristique de la production des masculinités »¹⁴. Après avoir mis l'accent sur l'hétérogénéité des socialisations sexuées antérieures, nous dégagerons l'un des principaux résultats de cette partie, lié aux rapports des femmes militaires à leur catégorie de sexe et – en miroir – à celle des hommes : notre corpus d'enquêtées, dans une logique de prolongement ou d'acquisition de dispositions sexuées « masculines », cherche à

⁶ Camille Hamidi, *La société civile dans les cités. Engagement associatif et politisation dans des associations de quartier*, Paris, Economica, coll. « Etudes Sociologiques », 2010, p. 37.

⁷ Comme le défend Emmanuelle Zolesio, il est impératif de rappeler que les dispositions « masculines » ou « féminines » sont étiquetées et construites ainsi à travers tout un travail historique et social. Dès lors, comme elle le suggère pour éviter de naturaliser les différences sexuées, nous soulignons ici la nécessité de d'abord recourir à cette longue formulation pour ensuite nous autoriser le droit, pour des raisons de confort d'écriture et de lecture, d'user de dispositions « féminines » ou « masculines » ; les guillemets ayant la mission de rappeler la rupture « avec une possible compréhension naturalisante de la notion, évidemment étrangère à la démarche sociologique ». Emmanuelle Zolesio, « Dispositions féminines / dispositions masculines », *op. cit.*, p. 2.

⁸ Christine Mennesson, « Etre une femme dans un sport masculin... », *op. cit.*, pp. 69-90. Elle emprunte le concept de « dispositions sexuées inversées » à Charles Suaud « Sports et esprit de corps », in Fernand Landry, Marc Landry, Magdeleine Yerlès (Eds.), *Sport...le troisième millénaire*, Sainte-Foy, Presses de l'Université de Laval, 1991.

⁹ Marie-Carmen Garcia, « Approche critique de l'observation de dispositions genrées », *SociologieS* [En ligne], La recherche en actes, Ethnographie du genre, mis en ligne le 26 mai 2015, p. 10.

¹⁰ Voir, par exemples, Elena Gianini Belotti, *Du côté des petites filles*, Paris, Ed. des femmes, 1973 ; Georges Falconnet, Nadine Lefaucheur, *La fabrication des mâles*, Paris, Seuil, 1975.

¹¹ Emmanuelle Zolesio, *Chirurgiens au féminin ? Des femmes dans un métier d'hommes*, Rennes, PUR, 2012 (principalement pp. 217-250).

¹² *Ibid.*, p. 217.

¹³ Bernard Lahire, *Portraits sociologiques : dispositions et variations individuelles*, Paris, Nathan, 2002, p. 2. Voir aussi Bernard Lahire, *L'Homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, Nathan, 1998 ; Bernard Lahire, « De la théorie de l'habitus à une sociologie psychologique » in Bernard Lahire (dir.), *Le travail sociologique de Pierre Bourdieu. Dettes et critiques*, Paris, La Découverte, 2001, pp. 121-152.

¹⁴ Jane Partpart, Kevin Partridge, « Soldiering on : pushing militarized Masculinities into new Territory », in Mary Evans et al. (Ed.), *The SAGE handbook of feminist theory*, Londres, SAGE Publications Ltd, 2014, p. 555. Traduction propre.

améliorer sa situation *via* une certaine mobilité sociale en rejoignant un univers masculin. En effet, si une carrière militaire n'est pas forcément un objectif pour toutes, elles se rejoignent dans la volonté de se départir, du moins en partie, de leur identité statutaire¹⁵ sexuée, piégée dans un système de représentations traditionnelles des rôles basé sur une conception de séparation, de naturalisation et de hiérarchisation entre les sexes. Elles présentent ainsi un certain rapport *au* genre, qui renvoie à « la façon dont les individus peuvent interpréter [leur] situation ou tenter de la modifier en se réappropriant, ou non, la problématique du genre »¹⁶.

L'enquête a été menée entre 2013 et 2016 : suite à un questionnaire diffusé en interne à toutes les femmes engagées visant à connaître plus précisément la population en question, des observations ont été menées à divers moments du parcours militaire des enquêtées (recrutement¹⁷, école de recrue¹⁸, stages pratiques pour l'obtention d'un grade¹⁹...). Outre quatre recrutements, j'ai pu retrouver une trentaine de recrues féminines affectées dans huit casernes : infanterie (quatre casernes), troupes sanitaires, troupes du sauvetage, aviation et centre de compétences pour animaux. L'enquête couvre les zones linguistiques francophone et germanophone de la Suisse. 21 entretiens biographiques ont été réalisés avec les femmes militaires rencontrées sur le terrain des observations. Ceux-ci abordent les trajectoires et socialisations avant l'engagement ainsi que les expériences et le parcours militaires. Des rencontres répétées avec les enquêtées, hors et au sein de l'institution militaire, m'ont permis d'instaurer une relation de confiance et de me distinguer de l'institution. Ces données sont complétées par l'analyse de la communication de l'institution militaire suisse concernant la question des femmes dans l'armée, et par des entretiens informatifs avec du personnel militaire impliqué dans le recrutement féminin.

Les femmes militaires dont il est question ici endossent des fonctions militaires variées en terme de dimension combattante (soldate de sûreté, soldate sanitaire, fantassine équipière...) et de grade (recrue à capitaine, soit un grade d'officier.ière). Elles sont âgées de 19 à 34 ans et présentent des trajectoires scolaires et sociales diversifiées.

¹⁵ Liée à leurs appartenances sociales. Voir notamment François De Singly, *Double je. Identité personnelle et identité statutaire*, Paris, Armand Colin, 2017.

¹⁶ Christine Guionnet *et al.*, « Rapports ordinaires au genre », appel à communication, Colloque international, Rennes, 18 et 19 octobre 2018, janvier 2018, p. 1.

¹⁷ Phase de sélection et d'affectation des nouvelles recrues.

¹⁸ Instruction militaire initiale de base, qui comporte des spécificités selon les armes et les fonctions militaires et dure généralement 18 semaines. A la suite de cette instruction, les militaires de milice au grades les plus bas sont amené.e.s à effectuer 6 à 7 cours de répétition d'une vingtaine de jours chacun. Le nombre de jours de service augmente avec les grades. Ceux-ci peuvent également être effectués en une fois (300 jours) sous le mode du service long.

¹⁹ Le modèle d'instruction actuel propose à certain.e.s jeunes militaires de devenir sous-officier.ière.e.s ou sous-officier.ière.e.s supérieur.e.s en neuf mois ou officier.ière.e.s en 12 mois. Cette instruction comprend une formation en école ainsi que des stages pratiques (diriger un groupe, une section, gestion de certaines tâches administratives ou organisationnelle pour une école de recrue, etc.).